

Bordereau attestant l'exactitude des informations - RENNES - 3501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/03/2025 - 4201 - 2011 D 01252 - 538 287 061 - AB LITIS - Société d'avocats
PÉLOIS - AMOYEL-VICQUELIN

Bilan Actif

TRIBUNAL DE COMMERCE

DE RENNES

31/12/2024			31/12/2023
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)			
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
	Frais d'établissement		
	Frais de développement		
	Concessions brevets droits similaires	16 226	5 417
	Fonds commercial (1)		10 810
	Autres immobilisations incorporelles		
	Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
	Terrains		
	Constructions		
	Installations techniques, mat. et outillage indus.		
	Autres immobilisations corporelles	28 582	11 670
	Immobilisations en cours		16 912
	Avances et acomptes		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)		
	Participations évaluées selon mise en équival.		
	Autres participations		
	Créances rattachées à des participations		
	Autres titres immobilisés		
	Prêts		
	Autres immobilisations financières		
TOTAL (II)		44 808	17 086
			27 722
			31 590
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS		
	Matières premières, approvisionnements		
	En-cours de production de biens		
	En-cours de production de services		
	Produits intermédiaires et finis		
	Marchandises		
	Avances et Acomptes versés sur commandes		
	CREANCES (3)		
	Créances clients et comptes rattachés	20 489	20 489
	Autres créances	7 995	7 995
COMPTES DE REGULARISATION	Capital souscrit appelé, non versé		
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT		
	DISPONIBILITES		
		20 932	20 932
		24 391	
	Charges constatées d'avance	4 972	4 972
	TOTAL (III)		54 387
			54 387
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		
	Primes de remboursement des obligations (V)		
	Ecart de conversion actif (VI)		
TOTAL ACTIF (I à VI)		99 195	17 086
			82 109
			116 086

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2024	31/12/2023
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	43 910	35 376
	Résultat de l'exercice	(39 245)	8 534
Autres fonds propres	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		15 666	54 910
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	13 035	16 046
	Emprunts et dettes financières divers (3)	3 735	3 730
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 772	19 207
	Dettes fiscales et sociales	20 303	18 441
	DETTES DIVERSES		
DETTES (1)	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	5 598	3 752
Produits constatés d'avance (1)			
Total des dettes		66 443	61 176
Ecarts de conversion passif			
TOTAL PASSIF		82 109	116 086
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(39 244,53)	8 534,48
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		56 445	48 148
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			
(3) Dont emprunts participatifs			

Détail de l'Actif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
Capital souscrit non appelé						
TOTAL II - Actif Immobilisé NET	27 721,89	33,76	31 590,48	27,21	(3 868,59)	-12,25
Concessions brevets et droits similaires	10 809,68	13,17	11 581,80	9,98	(772,12)	-6,67
20500000 LOGICIELS	3 808,00	4,64	3 808,00	3,28		
20510000 USUFRUIT SCI LE 14C	12 418,26	15,12	12 418,26	10,70		
28050000 AMORTISSEMENT LOGICIEL	(3 808,00)	-4,64	(3 808,00)	-3,28		
28051000 AMORTISSEMENT USUFRUIT	(1 608,58)	-1,96	(836,46)	-0,72	(772,12)	-92,31
Autres immobilisations corporelles	16 912,21	20,60	20 008,68	17,24	(3 096,47)	-15,48
21810000 INST. GLES, AGENC. ET AMEN. DIV.	21 960,34	26,75	21 960,34	18,92		
21830000 MATERIEL INFORMATIQUE	5 846,84	7,12	5 846,84	5,04		
21840000 MOBILIER	774,67	0,94	774,67	0,67		
28181000 AMORT. INS. GLES, AGEN. ET AMEN. DI	(5 844,95)	-7,12	(3 648,92)	-3,14	(2 196,03)	-60,18
28183000 AMORT. MATERIEL INFORMATIQUE	(5 491,16)	-6,69	(4 719,83)	-4,07	(771,33)	-16,34
28184000 AMORT. MOBILIER	(333,53)	-0,41	(204,42)	-0,18	(129,11)	-63,16
TOTAL III - Actif Circulant NET	54 386,97	66,24	84 495,94	72,79	(30 108,97)	-35,63
Créances clients et comptes rattachés	20 488,93	24,95	51 472,96	44,34	(30 984,03)	-60,19
041D COLLECTIF CLIENTS DEBITEURS	20 488,93	24,95	51 472,96	44,34	(30 984,03)	-60,19
Autres créances	7 994,50	9,74	6 762,93	5,83	1 231,57	18,21
44400000 ETAT - IMPOTS SUR LES SOCIETES	546,00	0,66	668,00	0,58	(122,00)	-18,26
44568000 TVA DEDUCTIBLE	1 876,62	2,29	66,49	0,06	1 810,13	N.S
44580100 TVA COLLECTEE A REGULARISER	1 295,00	1,58			1 295,00	
44581000 TVA DEDUCTIBLE A REGULARISER	1 691,00	2,06	2 512,00	2,16	(821,00)	-32,68
44586000 TVA SUR FACTURES NON PARVENUES	1 930,20	2,35	2 928,57	2,52	(998,37)	-34,09
44587000 TVA SUR FACTURES A ETABLIR	654,20	0,80	587,87	0,51	66,33	11,28
46700000 DEBITEURS ET CREDITEURS DIVERS	1,48				1,48	
Disponibilités	20 931,76	25,49	24 390,82	21,01	(3 459,06)	-14,18
51210000 CIC BANQUE	20 931,76	25,49	24 390,82	21,01	(3 459,06)	-14,18
Charges constatées d'avance	4 971,78	6,06	1 869,23	1,61	3 102,55	163,98
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	4 971,78	6,06	1 869,23	1,61	3 102,55	163,98
TOTAL DU BILAN ACTIF	82 108,86	100,00	116 086,42	100,00	(33 977,56)	-29,27

Détail du Passif

	01/01/2024 31/12/2024	12 mois	01/01/2023 31/12/2023	12 mois	Variations	%
TOTAL I - Capitaux propres	15 665,62	19,08	54 910,15	47,30	(39 244,53)	-71,47
Capital Social ou individuel	10 000,00	12,18	10 000,00	8,61		
10130000 CAPITAL SOCIAL	10 000,00	12,18	10 000,00	8,61		
Réserve légale	1 000,00	1,22	1 000,00	0,86		
10610000 RESERVE LEGALE	1 000,00	1,22	1 000,00	0,86		
Report à nouveau	43 910,15	53,48	35 375,67	30,47	8 534,48	24,13
11000000 REPORT A NOUVEAU (CREDITEUR)	43 910,15	53,48	35 375,67	30,47	8 534,48	24,13
Résultat de l'exercice	(39 244,53)	-47,80	8 534,48	7,35	(47 779,01)	-559,84
TOTAL II - Autres fonds propres						
TOTAL III - Total des Provisions						
TOTAL IV - Total des dettes	66 443,24	80,92	61 176,27	52,70	5 266,97	8,61
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	13 035,11	15,88	16 046,28	13,82	(3 011,17)	-18,77
16420000 EMPRUNT CIC 21 K€ - 032029	13 028,74	15,87	16 038,43	13,82	(3 009,69)	-18,77
16884000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	6,37	0,01	7,85	0,01	(1,48)	-18,85
Emprunts et dettes financières divers	3 734,85	4,55	3 729,79	3,21	5,06	0,14
16500000 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	516,00	0,63	516,00	0,44		
45110000 SCI LE 14C	645,96	0,79	645,96	0,56		
45511000 C/C ASSOCIEE ME PELOIS	692,21	0,84	691,06	0,60	1,15	0,17
45520000 C/C ASSOCIEE ME AMOYEL	1 880,68	2,29	1 876,77	1,62	3,91	0,21
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 772,01	28,95	19 207,36	16,55	4 564,65	23,77
040C COLLECTIF FOURNISSEURS CREDITEUR	12 601,43	15,35	2 041,59	1,76	10 559,84	517,24
40810000 FOURN - FACTURES NON PARVENUES	11 170,58	13,60	17 165,77	14,79	(5 995,19)	-34,93
Dettes fiscales et sociales	20 303,27	24,73	18 440,64	15,89	1 862,63	10,10
42110000 SALAIRE CHAPIN GERALDINE	5,79	0,01			5,79	
42820000 DETTE PROV. CONGES PAYES	3 209,27	3,91	2 904,66	2,50	304,61	10,49
43100000 URSSAF	898,13	1,09	840,00	0,72	58,13	6,92
43735000 RETRAITE	852,88	1,04	804,38	0,69	48,50	6,03
43736000 PREVOYANCE	270,25	0,33	257,88	0,22	12,37	4,80
43820000 CHARGES SOCIALES SUR CP	1 107,84	1,35	1 010,24	0,87	97,60	9,66
43860000 ORG. SOCIAUX - CHARGES A PAYER	6 164,00	7,51	369,00	0,32	5 795,00	N/S
44210000 ETAT - PRELEVEMENT A LA SOURCE	24,53	0,03	49,00	0,04	(24,47)	-49,94
44551000 TVA A DECAISSER	3 242,00	3,95	3 019,00	2,60	223,00	7,39
44572000 TVA COLLECTEE 20%	3 939,00	4,80	7 884,81	6,79	(3 945,81)	-50,04
44580100 TVA COLLECTEE A REGULARISER			718,00	0,62	(718,00)	-100,00
44860000 ETAT - CHARGES A PAYER	589,58	0,72	583,67	0,50	5,91	1,01
Autres dettes	5 598,00	6,82	3 752,20	3,23	1 845,80	49,19
041C COLLECTIF CLIENTS CREDITEURS	1 672,80	2,04			1 672,80	
41980000 CLIENTS - AVOIRS A ETABLIR	3 925,20	4,78	3 752,20	3,23	173,00	4,61
TOTAL DU BILAN PASSIF	82 108,86	100,00	116 086,42	100,00	(33 977,56)	-29,27



ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS



Annexe libre

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de Commerce, du décret comptable du 29/11/1983 ainsi que du règlement de l'Autorité des Normes Comptables 2014-03, des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général.



DOSSIER FINANCIER

Tableau des Emplois et Ressources

Etat en valeurs brutes		31/12/2024	31/12/2023
EMPLOIS	Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		
	Acquisitions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Immobilisations incorporelles		
	Immobilisations corporelles		
	Immobilisations financières		
	Charges à répartir sur plusieurs exercices (a)		
	Réductions de capitaux propres et prélèvements		
	Remboursements de dettes financières (b)	3 011	3 833
	TOTAL DES EMPLOIS	3 011	3 833
<i>Détermination de la Capacité d'autofinancement</i>	Excédent (ou insuffisance) Brut d'Exploitation (E.B.E.)	(42 071)	5 988
	+ Transferts de charges (d'exploitation)	6 383	6 360
	+ Autres produits (d'exploitation)	134	4
	- Autres charges (d'exploitation)	243	55
	+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
	+ Produits financiers		
	- Charges financières	101	123
	+ Produits exceptionnels		
	- Charges exceptionnelles	25	
	- Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
	- Impôts sur les bénéfices	(546)	(668)
	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE	(35 376)	12 843
RESSOURCES	Capacité d'autofinancement de l'exercice	(35 376)	12 843
	Cessions ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé :		
	Cessions d'immobilisations incorporelles		
	Cessions d'immobilisations corporelles		
	Cessions ou réduction d'immobilisations financières		60
	Augmentation des capitaux propres :		
	Augmentation de capital ou apports		
	Augmentation des autres capitaux propres		
	Augmentation des dettes financières (b) (c)	5	1 568
	TOTAL DES RESSOURCES	(35 371)	14 471
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		(38 382)	10 638

(a) Montant brut transféré au cours de l'exercice

(b) Sauf concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

(c) Hors primes de remboursement des obligations

Tableau de Financement

		31/12/2024			31/12/2023
		Début d'exercice	Fin d'exercice	Emplois/Ressources	Emplois/Ressources
ACTIF CIRCULANT	Stocks				
	Clients	51 473	20 489	(30 984)	16 659
	Autres créances	8 632	12 966	4 334	(12 601)
	TOTAL ACTIF CIRCULANT	60 105	33 455	(26 650)	4 058
DETTES A COURT TERME	Fournisseurs	19 207	23 772	(4 565)	(2 023)
	Fournisseurs d'immobilisations				
	Autres dettes	22 193	25 901	(3 708)	(259)
	TOTAL DETTES A COURT TERME	41 400	49 673	(8 273)	(2 282)
BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT		18 705	(16 218)	(34 923)	1 776
TRESORERIE	Disponible	24 391	20 932	(3 459)	8 862
	Concours bancaires courants & soldes créditeurs de banque				
	TOTAL TRESORERIE	24 391	20 932	(3 459)	8 862
FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL		43 096	4 714	(38 382)	10 638

Emplois exprimés en positif - Ressources exprimées en négatif

Du résultat à la trésorerie

Etat en valeurs nettes	31/12/2024	
	Impact sur la trésorerie	
	Recette	Dépense
Votre résultat comptable est de		39 245
Charges déduites du résultat mais ne donnant pas lieu à une sortie en trésorerie (amortissements, provisions, valeur nette comptable des éléments d'actif cédés)	3 869	
Produits intégrés dans le résultat mais ne donnant pas lieu à une entrée en trésorerie (reprises sur provisions, ...)		
Capacité de l'entreprise à financer elle-même son exploitation		35 376
Votre entreprise a en plus bénéficié de :		
Financement externe		
Produits des cessions et réductions des immobilisations financières		
Apports et comptes courants	5	
Nouveaux emprunts contractés sur l'exercice		
Subventions obtenues sur l'exercice		
Total des ressources externes	5	
Mais votre entreprise à des :		
Eléments à financer		
Dividendes		
Acquisitions d'éléments immobilisés		
Prélèvements et comptes courants		
Montant consacré au remboursement du capital des emprunts		3 011
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Total des besoins de financement de l'exercice		3 011
Compte tenu de :		
La situation de trésorerie de l'exercice précédent	24 391	
La situation de trésorerie théorique à la fin de l'exercice devrait s'élever à		13 991
Cependant votre entreprise doit financer son cycle d'exploitation courant, qui se traduit par les éléments suivants à la fin de l'exercice en cours :		
Variation des stocks		
Acomptes versés		
Variation des créances clients	30 984	
Variation des autres créances		4 334
Acomptes reçus		
Variation des dettes fournisseurs	4 565	
Variation des autres dettes	3 708	
Besoins générés par le financement du cycle d'exploitation	34 923	
La situation de trésorerie à la fin de l'exercice est donc de	20 932	



DOSSIER FISCAL

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01012024 et clos le 31122024		Régime simplifié d'imposition ☐	Régime réel normal ☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐		Si PME innovante ☐	Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
SELARL AB-LITIS			
SIRET	53828706100021		
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
14C RUE DU PATIS TATELIN			
35700 RENNES			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		SIRET	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées	Activités juridiques	Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal		0	Bénéfice imposable à 15%
			Déficit
			24 199
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art 44 octies A ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐	Zone franche d'activité nouvelle génération art.44 quaterdecies ☐	Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	Zone de restructuration de la défense art 44 terdecies ☐
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art.44 sexdecies ☐		Bassins d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies ☐	Autres dispositifs ☐
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) ☐	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% ☐	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	Si oui, indication du logiciel utilisé
			COMPTABILITE EXPERT
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable : I		Nom et adresse du conseil :	
BLV ASSOCIES 1 QUAI LAMENNAIS 35102 RENNES CEDEX 3 Tél : 02 99 35 14 14			
COG/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cochez la case correspondante)		Identité du déclarant :	
Nom et adresse du COG/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :		Date : 05032025 Lieu : RENNES	
		Qualité et nom du signataire : CO-GERANTES	
N° d'agrément :		Signature : PELOIS S. / AMOYEL A.	
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐		prestataire :	

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUTTE)
(2025)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise
et Date de clôture de l'exercice

SELARL AB-LITIS
31122024

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ET ABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2024, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG-TERME IMPOSÉES A 0 %, 15 % ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : SELARL AB-LITIS			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : 14C RUE DU PATIS TATELIN			Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 5 3 8 2 8 7 0 6 1 0 0 0 2 1			Néant ☐ *						
			Exercice N, clos le, 31122024						
			N-1 31122023						
			Brut 1						
			Amortissements, provisions 2						
			Net 3						
			Net 4						
Capital souscrit non appelé (I)			AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC					
		Frais de développement*	CX	CQ					
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	16 226	5 417	10 810	11 582	
		Fonds commercial (1)	AH	AI					
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK					
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO					
		Constructions	AP	AP					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS					
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	28 582	11 670	16 912	20 009	
		Immobilisations en cours	AV	AW					
		Avances et acomptes	AX	AY					
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
			Autres participations	CU	CV				
			Créances rattachées à des participations	BB	BC				
			Autres titres immobilisés	BD	BE				
			Prêts	BF	BG				
			Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TOTAL (II)		BJ	BK	44 808	17 086	27 722	31 590		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM					
		En cours de production de biens	BN	BO					
		En cours de production de services	BP	BQ					
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS					
		Marchandises	BT	BU					
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW					
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	20 489		20 489	51 473	
		Autres créances (3)	BZ	CA	7 995		7 995	6 763	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC					
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE					
Disponibilités		CF	CG	20 932		20 932	24 391		
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	4 972		4 972	1 869		
Comptes de régularisation	TOTAL (III)		CJ	CK	54 387		54 387	84 496	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW							
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM							
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN							
	TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	IA	99 195	17 086	82 109	116 086	
Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété : *		Immobiliations :		Stocks :		Créances :			

②

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2025

Désignation de l'entreprise SELARL AB-LITIS			Néant ☐ *	
			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :10 000.....)	DA	10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	1 000	1 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	43 910	35 376
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(39 245)	8 534
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	15 666	54 910
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
Avances conditionnées		DN		
TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	13 035	16 046
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	3 735	3 730
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	23 772	19 207
	Dettes fiscales et sociales	DY	20 303	18 441
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	5 598	3 752
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	66 443	61 176	
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	82 109	116 086	
RENVOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	56 445	48 148
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise **SELARL AB-LITIS**Néant ☐ *

(Ne pas reporter le montant des centimes) *

CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consecutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I	CZ		D8		D9
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II	KD	16 226	KE		KF
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR
	Installations techniques, matériel et outillage industriels						KS		KT		KU
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV	21 960	KW		KX
		Matériel de transport *					KY		KZ		LA
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	6 622	LC		LD
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ
	Avances et acomptes						LK		LL		LM
	TOTAL III						LN	28 582	LO		LP
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M	
Autres participations						8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
Prêts et autres immobilisations financières						1T		1U		1V	
TOTAL IV						LQ		LR		LS	
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						ØG	44 808	ØH		ØJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors services ou résultant d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	16 226	1X	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME		MF	
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencets, aménagements divers			IU		MM		MN	21 960	MO
		Matériel de transport			IV		MP		MQ		MR
		Matériel de bureau et mobilier informatique			IW		MS		MT	6 622	MU
		Emballages récupérables et divers *			IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III			IY		NG		NH	28 582	NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7		ØW
Autres participations			IØ		ØX		ØY		ØZ		
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E		2F		2G		
TOTAL IV			I3		NJ		NK		2H		
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			I4		ØK		ØL	44 808	ØM		

Désignation de l'entreprise : SELARL AB-LITIS										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	4 644	PF	772	PG		PH	5 417		
TOTAL I		RK	4 644	RM	772	RN		RO	5 417		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	3 649	QE	2 196	QF		QG	5 845		
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	4 924	QM	900	QN		QO	5 825		
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
TOTAL II		QU	8 573	QV	3 096	QW		QX	11 670		
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	13 218	ØP	3 869	ØQ		ØR	17 086		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL				NM				NO	
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)			NY	Total général non ventilé (NW - NY)			NZ	
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SELARL AB-LITIS							Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z	TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1) *	6A	6B		6C		6D	
		6E	6F		6G		6H	
		Ø2	Ø3		Ø4		Ø5	
		9U	9V		9W		9X	
		Ø6	Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N	6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T	6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	TY		TZ		UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB		UC		UD
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE		UF				
		UG		UH				
		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.							10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.								

Désignation de l'entreprise : SELARL AB-LITIS										Néant ☐ *		
CADRE A			ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)		UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières		UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	20 489		20 489						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)		Z1									
	Personnel et comptes rattachés		UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	546		546						
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	7 447		7 447						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	1		1						
	Charges constatées d'avance		VS	4 972		4 972						
	TOTAUX		VT	33 455	VU	33 455	VV					
RENOIS	(1)	Montant - Prêts accordés en cours d'exercice des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VD									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
			VF									
CADRE B			ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligataires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d' 1 an à l'origine		VH	13 035		3 037		9 998				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A	516		516						
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	23 772		23 772						
Personnel et comptes rattachés			8C	3 215		3 215						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D	9 293		9 293						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	7 181		7 181						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	614		614						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI	3 219		3 219						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K	5 598		5 598						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	66 443	VZ	56 445		9 998				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				2 573	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : SELARL AB-LITIS										Néant ☐ *			
ORIGINES (1)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	35 376	AFFECTATIONS (1)	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	8 534				ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			ZE								
					ZF								
	TOTAL I	ØF	43 910			Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG	43 910				
				TOTAL II			ZH	43 910					
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)				YQ								
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance				YT	14 570	35 036						
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8) et de copropriété				XQ	38 080	45 538						
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	6 252	5 893						
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)				ST	40 409	34 733						
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	99 311	121 199						
	IMPOTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW							
		- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques ZS)				9Z	2 590	1 694					
		Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	2 590	1 694					
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée				YY	43 301	53 305						
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	18 126	19 459						
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2024) *				ØB	32 547							
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%						
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP				- Filiales et participations (Liste au 2059-G Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR 0								
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH								
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA		Plus-values à 15% JK	Plus-values à 0% JL									
			Plus-values à 19% JM	Imputations JC									
	Groupe : résultat d'ensemble JD		Plus-values à 15% JN	Plus-values à 0% JO									
			Plus-values à 19% JP	Imputations JF									
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH		N° SIRET de la société mère du groupe JJ										

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **SELARL AB-LITIS**

Néant ☒ *

A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦		⑧	⑨	⑩			⑪
				19%	15% ou 12,80%	0%	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE A : plus ou moins valeur nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))							
CADRE B : plus ou moins valeur nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))			(A)	(B)	(C)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)				(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SELARL AB-LITIS**

Néant ☒ *

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie					
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)					
	sur 10 ans					
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)					
	TOTAL 1					
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus- values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N - 1				
		N - 2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1				
		N - 2				
		N - 3				
		N - 4				
		N - 5				
		N - 6				
		N - 7				
		N - 8				
		N - 9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SELARL AB-LITIS**

Néant ☒ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,80 % ❷ .

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art.219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶ *.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 12,80 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ❸	Solde des moins-values à 12,80 % ❹
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au			
cours des			
dix exercices			
antérieurs			
(montants			
restant à			
déduire à la			
clôture du			
dernier			
exercice)			
N - 9			
N - 10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ❶	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col.❹ = ❷ + ❸ - ❹
	A 19 % ou à 15 % ❷	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸	A 15 % ou à 19 % ❹		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme					
subies au					
cours des					
dix exercices					
antérieurs					
(montants					
restant à					
déduire à la					
clôture du					
dernier					
exercice)					
N - 9					
N - 10					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

15

RESERVE SPECIALE DES PLUS-VALUES A LONG TERME
RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

DGFiP N° 2059-D 2025

Désignation de l'entreprise : SELARL AB-LITIS					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (ligne 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (ligne 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SELARL AB-LITIS		Néant ☐ *
Exercice ouvert le : 01012024 et clos le : 31122024		Durée en nombre de mois 12
DECLARATION DES EFFECTIFS		
Effectifs moyens du personnel	YP	2
dont apprentis	YF	
dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	211 000
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	OT	6 383
TOTAL 1	OX	217 383
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	134
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	134
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats	ON	4 929
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR	61 718
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	3 120
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	243
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	70 009
IV - Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 147 508
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA 147 508
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX	217 383
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	01/01/2024
	GZ	31/12/2024
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR	

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 53828706100021

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SELARL AB-LITIS

ADRESSE (voie) 14C RUE DU PATIS TATELIN

CODE POSTAL 35700

VILLE RENNES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	2
Totalisation	P5	2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	10 000
Totalisation	P6	10 000

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) MME Nom de famille PELOIS Prénom(s) SYLVIE
 Nom d'usage % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 5 000
 Naissance : Date 29081974 N° département 35 Commune RENNES Pays FRANCE
 Adresse : N° Voie LA VILLE OLIVIER
 Code postal 35140 Commune MEZIERES SUR COUESNON Pays FRANCE

Titre (2) MME Nom de famille AMOYEL Prénom(s) AMELIE
 Nom d'usage VICQUELIN % de détention 50,00 Nb de parts ou actions 5 000
 Naissance : Date 08041978 N° département 35 Commune RENNES Pays FRANCE
 Adresse : N° 3 Voie RUE DE LA PARBATTE
 Code postal 35520 Commune LA MEZIERE Pays FRANCE

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

N° SIRET 53828706100021

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SELARL AB-LITIS

ADRESSE (voie) 14C RUE DU PATIS TATELIN

CODE POSTAL 35700 VILLE RENNES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays Forme juridique Dénomination N° SIREN (si société établie en France) % de détention Adresse : N° Voie Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RÉDUCTION ET CRÉDIT D'IMPÔT DE L'EXERCICE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Au titre de l'année civile 2024

Néant

Dénomination de l'entreprise	SELARL AB-LITIS	N° Siren : 538287061
Adresse	14C RUE DU PATISTATELIN	35700 RENNES

Société bénéficiant du régime fiscal des groupes de sociétés	☐	PME au sens communautaire	☒
Dénomination de la société mère		N° Siren :	
Adresse			

I - RÉDUCTIONS ET CRÉDITS D'IMPÔT NE DONNANT PAS LIEU AU DÉPÔT D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

FOR - Crédit d'impôt formation dirigeants d'entreprise	546
Réduction d'impôt en faveur du mécénat - Dont montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont mt versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les org. agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (exploitations situées à Mayotte)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L. 3141-32 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II - CRÉDITS D'IMPÔT AVEC DÉPÔT OBLIGATOIRE D'UNE DÉCLARATION SPÉCIALE

Crédit d'impôt en faveur de la recherche - dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	
--	--

PRÉCISIONS SUR L'UTILISATION DES CRÉDITS D'IMPÔTS (Utilisation de la valeur AUT « Autres crédits d'impôts »)

--

III - CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt déposé en cas de cessation au titre de l'année N

Crédit d'impôt déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois

IV - MÉCÉNAT - Liste des bénéficiaires finaux

Pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

Déclaration des loyers au 1er janvier de l'année :

[illegible]

Edition des dotations

Du 01/01/2024 au 31/12/2024

Exprimé en euros

Numéro	Reg.	Sec.	Désignation	Qte rest.	Fournisseur	Date Acquis.			
Mode Taux Durée an-mois	Date amort.	Valeur entrée	Amort. début	Base	Dot. fiscale	Dérogatoire	Amort. fin	VNC	
Compte 20500000 LOGICIELS									
B91000	0000 / 0000		LOGICIEL - HEBERGEMENT TSE	1,00	FELIX INFORMATIQUE	25/10/2019			
L 33,33	03 - 00	25/10/2019	3 808,00	3 808,00	3 808,00		3 808,00	0,00	
Sous-total			3 808,00	3 808,00	3 808,00	0,00	3 808,00	0,00	
Compte 20510000 USUFRUIT SCI LE 14C									
C21200	0000 / 0000		USUFRUIT LE 14 C	1,00		01/12/2022			
L 6,22	16 - 01	01/12/2022	12 418,26	836,46	12 418,26	772,12	1 608,58	10 809,68	
Sous-total			12 418,26	836,46	12 418,26	FL 772,12	1 608,58	10 809,68	
Compte 21810000 INST. GLES, AGENC. ET AMEN. DI									
C20300	0000 / 0000		ELECTRICITE	1,00	JOUBREL	29/03/2022			
L 10,00	10 - 00	29/03/2022	2 723,50	478,13	2 723,50	272,35	750,48	1 973,02	
C20500	0000 / 0000		PEINTURE	1,00	ADMS	06/05/2022			
L 10,00	10 - 00	06/05/2022	18 531,84	3 062,89	18 531,84	1 853,18	4 916,07	13 615,77	
C20602	0000 / 0000		MSE EN SECURITE PORTE BUREAU	1,00	ARS GUIDECOM	20/06/2022			
L 10,00	10 - 00	20/06/2022	705,00	107,90	705,00	70,50	178,40	526,60	
Sous-total			21 960,34	3 648,92	21 960,34	FL 2 196,03	5 844,95	16 115,39	
Compte 21830000 MATERIEL INFORMATIQUE									
B90700	0000 / 0000		ORDINATEURS	4,00	TLCI	19/07/2019			
L 33,33	03 - 00	19/07/2019	1 737,00	1 737,00	1 737,00		1 737,00	0,00	
C00900	0000 / 0000		IPHONE 11	1,00	CIC MOBILE	26/09/2020			
L 33,33	03 - 00	26/09/2020	771,67	771,67	771,67		771,67	0,00	
C00901	0000 / 0000		IPHONE 11	1,00	FNAC	25/09/2020			
L 33,33	03 - 00	25/09/2020	1 024,17	1 024,17	1 024,17		1 024,17	0,00	
C20601	0000 / 0000		INSTALLATION TELEPHONIE	1,00	SIPAC	17/06/2022			
L 33,33	03 - 00	17/06/2022	2 314,00	1 186,99	2 314,00	771,33	1 958,32	355,68	
Sous-total			5 846,84	4 719,83	5 846,84	FL 771,33	5 491,16	355,68	
Compte 21840000 MOBILIER									
C20600	0000 / 0000		2 TABLES REPAS	1,00	ZAGO	01/06/2022			
L 16,67	06 - 00	01/06/2022	774,67	204,42	774,67	129,11	333,53	441,14	
Sous-total			774,67	204,42	774,67	FL 129,11	333,53	441,14	
Total			44 808,11	13 217,63	44 808,11	FL 3 868,59	17 086,22	27 721,89	

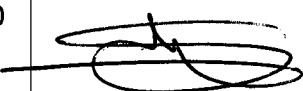
DOSSIER DES IMMOBILISATIONS



Société d'exercice libéral à responsabilité limitée avocats au capital de 10.000 euros
Siège social : 14 C rue du Pâtis Tatelin
35700 RENNES
RSC RENNES 538287061

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 MARS 2025

FEUILLE DE PRESENCE

N°	ASSOCIEES	Pleine propriété	Usufruit	Voix	Nom du Mandataire éventuel - Signature
1	Madame Sylvie PELOIS La Ville Olivier 35140 MEZIERES SUR COUESNON	5000		5000	
1	Madame Amélie AMOYEL-VICQUELIN 3 rue de la Parbatte 35520 LA MEZIERE	5000		5000	
	TOTAUX	10000		10000	

Nombre d'associés : 2

Certifiée sincère et véritable la présente feuille de présence à laquelle sont annexés 0 pouvoirs, arrêtée à 2 associées présents ou représentés possédant ensemble 100 % des droits sociaux.

Le Président





Société d'exercice libéral à responsabilité limitée avocats au capital de 10.000 euros
Siège social : 14 C rue du Pâtis Tatelin
35700 RENNES
RSC RENNES 538287061

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 MARS 2025

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide du déficit de 39.245,00€ de l'exercice 2024 de la manière suivante :

RESULTAT DE L'EXERCICE - 39 245,00 euros

- en report à nouveau - 39 245,00 euros
- réserve légale 1.000,00 euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- capital social 10.000,00 euros
- report à nouveau créateur 4.666,00 euros
- autres réserves 0,00 euros
- réserve légale 1.000,00 euros

SITUATION NETTE 15.666 euros

Rappel des dividendes versés au cours des trois derniers exercices :

Aucun dividende n'a été versé aux cours des trois dernières années.

Vote de l'Assemblée Générale du 18 MARS 2024

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Pour copie certifiée conforme

LA GERANCE



Société d'exercice libéral à responsabilité limitée avocats au capital de 10.000 euros

Siège social : 14 C rue du Pâtis Tatelin

35700 RENNES

RSC RENNES 538287061

TEXTE DES RESOLUTIONS PROPOSEES
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 Mars 2025

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice clos ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39,4 du Code général des Impôts.

En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter **le déficit de 39.245,00 €** de l'exercice de la manière suivante :

RESULTAT DE L'EXERCICE	- 39.245,00 euros
-------------------------------	--------------------------

- | | |
|---|-------------------|
| <ul style="list-style-type: none">• en report à nouveau | - 39.245,00 euros |
|---|-------------------|

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• capital social• report à nouveau• autres réserves• réserve légale | 10.000,00 euros
4.666,00 euros
0,00 euros
1.000,00 euros |
|--|---|

SITUATION NETTE	15.666,00 euros
------------------------	------------------------

Rappel des dividendes versés au cours des trois derniers exercices

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois dernières années.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte que les conventions ont été conclues lors de l'exercice écoulé.



Société d'exercice libéral à responsabilité limitée avocats au capital de 10.000 euros
Siège social : 14 C rue du Pâtis Tatelin
35700 RENNES
RSC RENNES 538287061

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 18 MARS 2028

L'an deux mille vingt cinq
Le 18 Mars
A 16 heures

Les associées de la Société AB LITIS – Société d'Avocat PELOIS – AMOYEL-VICQUELIN, Société d'exercice libéral à responsabilité limitée avocats au capital de 10.000 euros divisé en 10 000 parts sociales, se sont réunies en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, 14 C rue du Pâtis Tatelin, 35700 RENNES, sur convocation de la gérance.

Il est établi une feuille de présence signée par les associés présents en entrant en séance.

Sont présentes :

- Madame Sylvie PELOIS, propriétaire de	5000 parts sociales
- Madame Amélie AMOYEL-VICQUELIN, propriétaire de	5000 parts sociales,

seules associées de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Madame Sylvie PELOIS préside l'Assemblée en sa qualité de co-gérante, associée.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- ⇒ rapport de gestion établi par la gérance
- ⇒ approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024 et quitus à la gérance
- ⇒ affectation du résultat de l'exercice
- ⇒ rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce et décision à cet égard.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- la feuille de présence
- l'inventaire et les comptes annuels au 31 décembre 2024
- le rapport de gestion établi par la gérance
- le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président présente et commente les comptes du premier exercice écoulé avant de donner lecture à l'Assemblée du rapport de gestion et du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce, établis par la gérance.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

Elle prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non admises dans les charges déductibles au regard de l'article 39,4 du Code général des Impôts.

En conséquence, elle donne gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de 8.534,48 € de l'exercice de la manière suivante :

RESULTAT DE L'EXERCICE	- 39.245,00 euros
-------------------------------	--------------------------

- | | |
|-----------------------|------------------|
| • en report à nouveau | -39.245,00 euros |
|-----------------------|------------------|

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- | | |
|--------------------|-----------------|
| • capital social | 10.000,00 euros |
| • report à nouveau | 4.666 euros |
| • autres réserves | 0,00 euros |
| • réserve légale | 1.000,00 euros |

Rappel des dividendes versés au cours des trois derniers exercices

Aucun dividende n'a été versé au cours des trois dernières années.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce et statuant sur ce rapport, prend acte que les conventions ont été conclues au cours de l'exercice.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérantes.

Sylvie PELOIS

A stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a horizontal line crossing through the middle.

Amélie AMOYEL-VICQUELIN

A handwritten signature in black ink, featuring a large 'A' and 'M' followed by a horizontal line.